



CARREFOUR DE L'OBSERVANCE

6^{ème} ÉDITION - 7 JUIN 2018

Article 51 : « comme un
nouveau départ ? »

LE 6ème CARREFOUR DE L'OBSERVANCE EN CHIFFRES

146

participants

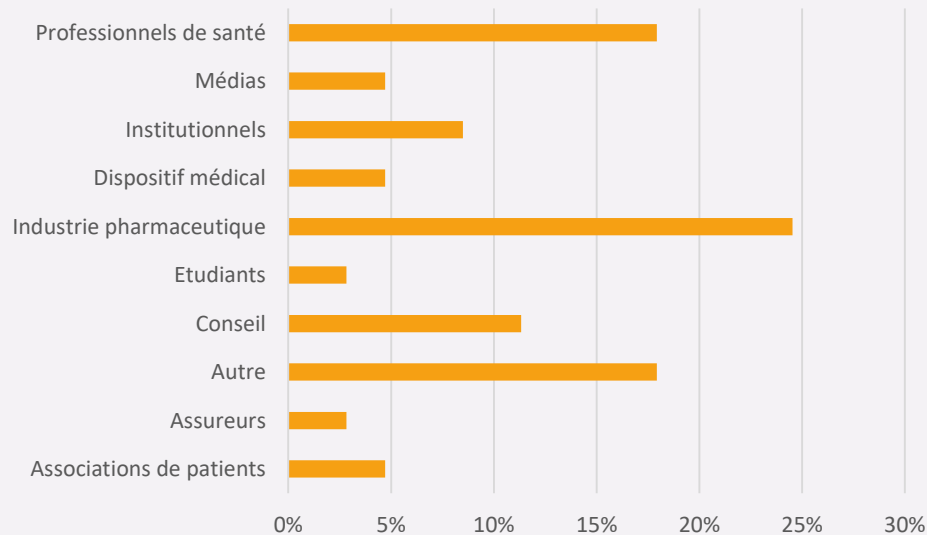
100%

sont satisfaits ou très satisfaits

98%

recommandent l'évènement !

Profils des participants



« Matinée intéressante, au cœur de la transformation du système de santé » Président de l'USPO

« Des intervenants de grande qualité qui apportent des réponses à de nombreuses questions » Vice présidente, Cancer contribution

DIALOGUE AUTOUR DES NOUVELLES ORGANISATIONS INNOVANTES EN SANTÉ



Jean-Yves FAGON,
Délégué Général, Délégation
ministérielle à l'innovation en Santé



Marie-Anne MONTCHAMP,
Présidente, Caisse Nationale de
Solidarité pour l'Autonomie (CNSA)



Nicolas REVEL,
Directeur Général de
l'Assurance Maladie

« L'application de l'article 51 se concrétise par la fusion de tous les guichets en un seul, c'est une grande simplification » Nicolas Revel

« La réponse ne doit pas être uniquement sanitaire » Marie-Anne Montchamp

« La première étape est de classifier les projets selon des critères objectifs et leur impact. La deuxième phase est celle du suivi qui est quasi inexistante aujourd'hui. » Jean-Yves Fagon

ARTICLE 51 : CONCRÈTEMENT COMMENT ÇA MARCHE ?



Thomas DEROCHE,
Sous-directeur de la régulation de l'offre
de soins, Direction Générale de l'Offre de
soins



Yannick LE GUEN,
Directeur de la stratégie,
ARS Île-de-France



Philippe DENORMANDIE,
Directeur Relations Santé,
MNH Group

« Le dépôt de la lettre d'intention rédigée par le porteur de projet déclenche la saisine du comité technique de l'article 51. Si validation, le projet est autorisé par arrêté ministériel ou par arrêté du DG de l'ARS. »

Thomas Deroche

« L'ARS Ile-de-France s'engage à un objectif de 10 projets par an en moyenne. L'important c'est la capacité du projet à transformer le système. » Yannick Le Guen

« C'est dans les territoires que se situe l'innovation. Le médico-social est une source d'innovations fréquemment négligée. » Jean-Yves Fagon

OPPORTUNITÉS ET ATTENTES DES ACTEURS POUR UNE OPTIMISATION DES PARCOURS DE SANTÉ

David CORCOS,
Président, Philips France

Jean-Philippe ALOSI,
Directeur des Affaires Publiques et
Gouvernementales, Laboratoire Amgen

Julie MAZET,
Secrétaire générale des généralistes
CSMF

Gilles BONNEFOND,
Président de l'Union des Syndicats des
Pharmaciens d'Officine, USPO

Catherine CERISEY,
Cancer Contribution, cancerADom



« L'article 51 a vocation à améliorer le parcours des patients. Cependant, les principaux absents des discussions sont les patients. » Catherine Cerisey

« Ce n'est certes pas un article 'miracle' mais il tente de réaliser ce qui n'a pas pu être accompli par la loi HPST : décloisonner les activités dans le cadre des délégations de compétences. » Gilles Bonnefond

« Nous espérons que l'article 51 facilitera le déploiement de nouvelles technologies fondamentalement positives pour le patient. » Jean-Yves Fagon

DES PROJETS A DECOUVRIR – SESSION DE PITCHS



GECOPLAIE
Dr. Reuben VEERAPEN

Organisation d'un parcours de soin coordonné entre médecins et infirmiers – via une appli de prise en charge par télé-expertise des plaies chroniques des patients diabétiques.



PEGASE
Dr. Daniel ROUSSEAU, CHU d'Angers

Programme d'expérimentation de la prise en charge structurée de la santé de 1000 enfants placés avant l'âge de 5 ans à l'Aide Sociale à l'Enfance.



PROJET ASIL
Denis SERRUQUES, France Terre d'Asile

Mise en place d'une affiliation santé immédiate et limitée associée à une consultation médicale précoce avec vaccination à destination des demandeurs d'asile en Cada et des mineurs isolés.



FRAILCOACH
Olivier KRIS, ShareCare

Projet de dépistage et d'accompagnement des personnes âgées en état de fragilité entre la dépendance et l'autonomie par entretiens téléphoniques réalisés par infirmières spécialisées.



CHIMIOTHÉRAPIE ORALE
Laurent VINCENT, Bien-être Assistance

Plateforme de coordination médico-sociale avec un suivi à distance du patient à domicile dans le cadre des chimiothérapies orales.

REVIVRE LES DEBATS DU 6^{ème} CARREFOUR DE L'OBSERVANCE



Consulter les actes du Carrefour de l'Observance



Voir le clip du Carrefour de l'Observance

A PROPOS DU CARREFOUR DE L'OBSERVANCE

Le Carrefour de l'Observance est né en 2013 de la volonté d'Observia de créer un évènement réunissant les différents acteurs de la santé en France afin de leur permettre d'échanger librement sur des sujets de santé publique centrés sur la qualité de vie du patient. Depuis 2016, Nile a rejoint l'aventure en devenant partenaire de la conférence aux côtés d'Observia.

- 2013 : « Regards croisés sur le concept d'observance et proposition de solutions d'amélioration de la qualité de vie des patients »
- 2014 : « La place de l'observance dans le système de soins français »
- 2015 : « Innovation thérapeutique et observance »
- 2016 : « L'alliance thérapeutique : comment co-construire le market access avec les patients ? »
- 2017 : « Quand les patients s'emparent de l'évaluation des produits de santé »
- 2018 : « Article 51 : comme un nouveau départ ? »

A propos d'Observia :

Observia est une société européenne e-santé qui associe son expertise en sciences comportementales, son savoir-faire technologique et sa connaissance des écosystèmes de santé pour améliorer la qualité de vie des patients et favoriser l'efficacité des actions des professionnels de santé. Observia propose notamment des programmes d'accompagnement de patients atteints de maladies chroniques et des études d'impacts en vie réelle. Interlocuteur de référence des professionnels de santé, associations de patients, industriels et organismes publics dans le domaine de la santé digitale, Observia a été créée en 2011 et bénéficie du soutien de la BPI, de France Silver Eco, du Réseau Entreprendre et de Scientipôle Initiative.

A propos de Nile :

Agence conseil en affaires publiques créée en 2007, Nile est destinée à apporter aux associations de patients, professionnels de santé, producteurs de soins et pouvoirs publics un conseil stratégique et une expertise dans la réflexion et la mise en œuvre de leurs affaires publiques. La philosophie de l'agence est de contribuer à l'amélioration du système de sa santé en privilégiant les stratégies d'alliances entre acteurs.



MERCI & A L'ANNÉE PROCHAINE !



@Observia_Esante
#carrefourdelobservance

